



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

72^{ème} Congrès Départemental



C'est au Boulodrome Henri Bernard à NICE que s'est déroulé le 2 décembre 2023, le 72^{ème} Congrès du Comité Départemental des Alpes-Maritimes.

Assemblée Générale Ordinaire à laquelle tous les clubs affiliés sont tenus statutairement de participer ou d'être représentés.

Après pointage des délégations, la représentativité se décompose comme suit :

SECTEUR OUEST

1003	AB RIOU	53	ZUCCHINI SERGE
1004	AB SAINT CEZAIRE	37	PIMENOFF FREDERIC
1005	AB SAINT JOSEPH GRASSE	50	LERDA JEAN LOUIS
1006	AB VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS	120	CASANA RENE
1009	AB ALLEES FORVILLES	21	CROCHET FRANCOIS
1011	BEACH CLUB	159	FLORENT-LEGAL DOMINIQUE
1013	PETANQUE ANTIBOISE	664	FERRO FRANCOISE
1015	LA BOULE MOUGINOISE	92	BENTALEB ALI
1017	LA BOULE RENAISSANTE	50	MANDREA MARC
1023	CB ROCHEVILLOIS	149	CAZZULINO LAURENT
1027	ES MIRANDOLAISE BOULES	121	NICOLAS CHRISTIAN
1029	GRASSE PETANQUE	259	BORSOTTO CLAUDE
1030	PETANQUE CROIX ROUGE	27	MAHE JEAN LOUIS
1032	PETANQUIER DU PORT D'ANTIBES	45	GHELARDI JACQUES
1034	ASC MOUANS SARTOUX	165	MARTELLO CHRISTOPHE
1041	CB MUNICIPAL PEGOMAS	43	LECOMPTE GERARD
1053	CB MANDELIEU	130	GARRY PHILIPPE
1054	PETANQUE NAPOULOISE	108	BERNARD-BRUNO JACKY
1055	BAS GOLFE JUAN	106	LEGRAND BRUNO
1057	AB SOPHIA ANTIPOLIS	16	ARABA ABDERRZAEK
2024	BOULE BARONNAISE	63	TATTANELLI ALDO
2028	BOULE NEUVE DE CARROS	24	SANTI ERIC
2033	CB MONTALEIGNOIS	72	MERCURI ROCCO
2046	ES VILLENEUVE LOUBET	123	UGOLINI SERGE
2048	GATTIERES PETANQUE	69	FABRON DAVID
2053	LA MINI BOULE LAURENTINE	227	CIPRIANI MICHEL
2068	S.P.C.O.C	60	GARCIA SALVADOR
2074	US CAGNES PETANQUE	117	RENALDI ROGER

2078 VENCE PETANQUE
2082 BOULE DES BOUCHES DU LOUP

78 PUGLIESE COSMA
76 FRANCONIERI DOMINIQUE

SECTEUR CENTRE

2000 ENTENTE SOCIETES NICOISES
2001 AB CARRAS AEROPORT
2003 AB VENTABRUN BELLET
2004 AB COMMERCANTS DE CESSOLE
2006 A.P.C.V.F
2012 A.S.A.R.C.M
2015 AIGLONS
2029 C.A.S.E
2038 CPS CASTAGNIERS
2039 CS TOURRETTAN
2040 COLOMARS OLYMPIC CLUB
2041 D.U.C
2051 I.P.N.N
2054 GAIS PETANQUIERS FC
2055 JOYEUX PETANQUIERS
2057 MONTET BORNALA CLUB
2060 O.C.B.R
2070 STADE OLYMPIQUE DE L'EST
2071 TRINITE SPORTS PETANQUE
2072 UB CONTOISE
2073 U.S.A.C.A.R
2075 NICE METROPOLE PETANQUE
2077 US ST ANDRE DE LA ROCHE
2083 AB MICHEL ANGE
2087 CLUB BOULISTE BON VOYAGE
2099 OGCN PETANQUE
2108 LU AMIC DAU CASTEU
2112 ESCARENE PETANQUE
2113 C.B.V.V
2119 CB L'ABADIE
2120 AB SQUARE KIRCHNER
2122 AB BLAUSASC
2130 AS RAY
2131 AB MUNICIPAUX CANTARON
2145 UB DU VIGNAL
2150 LU PESCAIRES DE SAN ROCH
2151 TINEE PETANQUE
2152 ABC SAINTE MARGUERITE
2153 AB ASPREMONTOISE

21 OLIVIERI DANIEL
100 SANCHEZ JEAN
82 BORRA ROBERT
72 NICCOLAI NADINE
27 CHAIEB MHAMED
89 PERUCON STEPHANE
22 ROSSO GERALD
137 BAILET PATRICK
36 MARABOTTO J. JACQUES
99 BREMA PATRICE
89 CASTIGLIA GILLES
56 BUIATTI THIERRY
95 AGNELLO ANGE
53 ALLAVENA FRED
61 LIONS CLAUDE
27 BERTRAND PHILIPPE
126 CHIODI DANIEL
31 EGEA GUY
66 PORFIDA ANTOINE
53 MIGLIERINA JEAN CLAUDE
45 LECCACORVI YVES
44 TOGNETTI GUY
66 CONSONNOVE MICHEL
60 GARCIA DANIEL
7 DELMOTTE HERVE
28 MATTIO JEAN PHILIPPE
10 BACCHIALONI RENE
33 VALLEE GILLES
13 BOUYSSOU NICOLAS
17 ARMELI GRIGIO GREGORY
70 LESBROS JEAN MARC
110 BERKOUKCHI GERARD
40 KAYA ALPASLAN
51 PIETRI CHARLY
11 ZUGLIANI ERIC
18 LAMBINET JEAN PIERRE
31 CHEMIN XAVIER
59 ROMEO VINCENT
22 BONFILS OLIVIER

2154 LA PETANQUE BOLLENOISE 06

46 VAN DER HAEGEN PASCAL

SECTEUR EST

3003 AS TURBIASQUE

36 BARRAL ANDRE

3008 CB SAINT JEANNOISE

48 CASERTA NICOLAS

3010 EZE SPORTS PETANQUE

32 BENAGLIA JEAN LOUIS

3012 MENTON PETANQUE

94 COCOZ MANU

3013 PETANQUE BERLUGANE

71 RIOLI ANDRE

3017 ROQUEBRUNE CAP MARTIN P.

69 GLASSER DOMINIQUE

3024 VILLEFRANCHE PETANQUE

45 MORRA SERGE

CLUBS ABSENTS ou NON REPRESENTES

SECTEUR OUEST

1012 BA BIOTOISE

67 RONDONI JOCELYNE

1020 CANNES AERO SPORTS

133 LOMBARDO PATRICIA

1021 CB BAR SUR LOUP

21 GATTO ANGE

1043 SC MAGAGNOSC

15 BOY JEAN PIERRE

1052 AB CAPITOU

38 LORENZELLI GERARD

1060 LA BOULE CAUSSOLOISE

15 BALESTRA JEAN PAUL

2002 AB PLAN DE CARROS

68 LOPREVITE GIROLAMO

2025 BOULE DU CHÂTEAU

115 IANNARELLI JEAN PIERRE

2134 SAINT JEANNET PETANQUE

5 BEREAU ROBERT

SECTEUR CENTRE

2007 AS FALICON AIRE ST MICHEL

34 FALCONE PHILIPPE

2009 AB THIERS CLUVIER

24 MESCHINI MICHEL

2013 AS PAULIANI

11 VANDAMME JEROME

2022 A.S.T.A.M

19 BRASIER SYLVIO

2023 BOULE D'ARGENT

19 DANET MARC

2026 BOULE FLORES

6 PERSICO RENE

2027 BOULE PUGETOISE

9 NAISONDARD JEROME

2034 CB ROQUEBILLIERE

10 GASTAUD DIDIER

2035 CB XV° CORPS

15 BALLOCHI MARC

2043 E.S.O.M

44 HONNORE LUC

2045 E.S.S.O.R

21 MARIOTTINI MANUEL

2049 GAZELEC SPORTS C.A

28 GRINDA CLAUDE

2058 LOU BOUCIN DOU CASTEU

2 BERTOJO ROBERT

2091 ASB LA CONQUE

11 GIROLAMI PIERRE

2095 AS SAPEURS POMPIERS

6 VALETTE ROBERT

2107 BOULE DU TORTEO

8 TRIVERI JEAN

2135 SP COMMERCANTS DE RIQUIER

28 NICOLA GERARD

2142	C.P.P.I.	16	DAMILANO STEPHANE
2147	A.C.P.P.	47	NUSBAUM FRANCK
2155	CLUB BOULISTE DON BOSCO	3	FERNANDEZ JEAN MARIE
2157	A.S.B MADELAINE	30	PEDESINI GERARD
2158	CLUB DE LA FRATERNITE	3	MELLINE JACQUES
2159	E S P A N N	9	GRAMMATICO DIDIER

SECTEUR EST

3024	VILLEFRANCHE PETANQUE	45	MORRA SERGE
3006	BOULE SOSPELLOISE	38	PIERRON JEROME
3009	EB BEAUSOLEIL	14	BELLA DIDIER
3011	GARAVAN PETANQUE	27	DELLERBA DANIEL

Discours de bienvenue, du président Bernard CONSONNOVE

Madame Carine PAPY vice-présidente du Département des Alpes Maritimes en charge du Sport, représentant Monsieur Charles-Ange GINESY président du Département des Alpes-Maritimes
Monsieur Pascal CONDOMITI adjoint au maire de Nice, délégué au Sport, représentant Monsieur Christian ESTROSI maire de Nice

Madame Corine Vérola vice-présidente de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, vice-présidente déléguée du Comité 06

Monsieur Jean Pierre IANNARELLI médecin fédéral, membre du CD06

Mesdames et Messieurs les Présidents, leurs représentants et tous les membres présents

Bienvenue à notre 72ème Congrès Départemental.

Merci d'être là tout simplement et d'avoir délaissé l'espace d'une après-midi vos licenciés. Je sais que c'est la période des concours de paniers de Noël et que cela peut être parfois compliqué.

Nous avons repris un horaire plus traditionnel, seule la disposition change. Je crois que nous avons presque fait tout le tour du boulo-drome au niveau du podium.

Pour capter votre attention et vous retenir le plus longtemps possible, c'est-à-dire j'espère bien jusqu'au cocktail d'honneur qui clôturera ce Congrès ; nous essaierons d'être synthétique en évitant les longs discours.

Notre congrès se veut interactif, c'est surtout l'occasion d'échanger, de poser des questions, de donner vos avis.

Avant de débiter véritablement ce Congrès je vous demanderai d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quitté cette année.

En attendant le taux de participation définitif,

Je déclare officiellement ouvert le 72ème Congrès Départemental.

Je ne vais être plus long dans mon discours de bienvenue j'aurais d'autres occasions d'intervenir.

Avant de donner à la parole à nos invités, je voudrai remercier sans exception tous les membres du Comité pour la qualité et la quantité de travail encore fourni cette année. J'associe à ces remerciements tous les bénévoles qui nous aident ponctuellement.

Notre équipe est formidable, efficace, motivée et je suis très fier de les représenter.

2024 a été une année que nous avons rendu sans problème.

Je voudrai remercier la Ville de Nice et le Département pour leur soutien financier.

Pour respecter l'ordre protocolaire, je passe la parole à Pascal CONDOMITI,

Adjoint au maire de Nice, délégué au Sport qui commence par remercier le Président du Comité pour son invitation et réaffirme le plaisir qu'il a d'être parmi nous. Il s'excuse par avance de ne pouvoir rester jusqu'à la fin de notre assemblée étant pris par ailleurs vers 15h pour donner le coup d'envoi du match de rugby Nice vs Bourgoin.

Il confirme l'intérêt que porte le Maire à notre sport qui reste l'exemple d'une activité qui touche toutes les générations, fait participer jeunes, femmes et hommes.

Il regrette fortement que la pétanque ne soit pas aux JO alors qu'elle aurait pu y entrer en France pays où elle est née. Cette participation aurait été d'un grand soutien pour notre discipline, espérons qu'elle y entre en 2028 mais ce ne sera plus sur notre pays.

>> Pascal CONDOMITI : merci à tous les présidents qui honorent ce 72^{ème} Congrès, les collectivités peuvent vous aider mais tout repose sur vous dirigeants et bénévoles, vous qui permettez que ce pan de notre culture locale perdure.

Merci Bernard pour le travail accompli avec toute ton équipe et bonne suite pour vos travaux.

>> Bernard CONSONNOVE : A tout un chacun son interprétation quant à l'absence de la pétanque au JO 2024 à PARIS. Celle-ci n'est pas forcément imputable à la Fédération, aux Comités, aux organisateurs ou aux joueurs. Son universalité, sa popularité, son nombre de licenciés des deux sexes, sa médiatisation ne semblent pas être des atouts suffisant aux yeux du CIO.

Bernard Consonnove remercie Pascal CONDOMITI de nous avoir honoré de sa présence et donne la parole à Carine PAPY Vice-Présidente du Conseil Départemental Chargée du sport.

Carine PAPY se réjouit elle aussi de partager ce moment de convivialité avec l'ensemble des bénévoles dont elle en reconnaît quelques-uns dans l'assemblée.

« La pétanque permet aux jeunes d'avoir des moments de partage mais ça ne tient qu'à vous dirigeants de club de créer et maintenir ces moments de convivialité afin qu'ils prennent plaisir à venir au club.

Les aides apportées par le Conseil Départemental ont été accordées pour éviter des frais qui n'étaient pas de votre fait.

La collectivité c'est nous tous, ce sont nos impôts redistribués de la manière la plus équitable possible et l'aide au comité est appropriée à une augmentation différée du prix de la licence.

Mais tout ne peut être supporté par les collectivités, il faut aller chercher des fonds extérieurs dans le mécénat par exemple.

Les aides des collectivités sont nombreuses, nous devons maîtriser nos dépenses car les collectivités ne veulent pas augmenter les impôts.

Il faut vraiment que vous attiriez de plus en plus de jeunes dans vos clubs, il est important de transmettre ces valeurs portées par cette pétanque qui fait partie de notre culture.

Je vais vous laisser poursuivre l'ordre du jour et encore merci de faire vivre cette activité traditionnelle »

Résultat du pointage des clubs présents :
57 présents, représentant 79 clubs sur 112 affiliés soit **70.54%**,
L'Assemblée Générale peut se poursuivre

Rapport moral par le secrétaire général Jean-Claude CALCAGNO

Sans question sur le PV du Congrès 2022, celui est adopté.

Nous voici aujourd'hui réuni pour l'assemblée générale 2023

C'est toujours un plaisir renouvelé que d'associer les clubs, les administrateurs, les bénévoles et les licenciés pour présenter le bilan de l'année écoulée.

Je commencerai mon rapport en remerciant chaleureusement chacun d'entre vous pour votre confiance.

Le Comité est d'abord une ambition collective, celle d'organiser, de promouvoir, de développer et de diriger les sports Pétanque et Jeu Provençal.

Quelques éléments clés à retenir :

Des résultats plus qu'honorables aux divers Championnat de France que vous retrouverez dans le palmarès sportif et dans les résultats des Championnats de clubs Régionaux et Nationaux.

Des actions avec l'USEP, l'UNSS, l'Handisport

Des participations aux actions du CDOS : Caravane du sport, Journées Olympiques..

Des actions de formation au travers du Tronc Commun (33 personnes en 4 sessions) qui devraient aboutir en 2024 sur + :

6 arbitres

7 délégués-graphiqueurs

20 initiateurs

Effectifs CD6 2023

Total LICENCE	vétérans	seniors	juniors	jeunes
6801	3767	2887	53	94
100.00%	55.39%	42.45%	0.78%	1.38%
	97.84%		2.16%	

A la lecture de ces statistiques, on constate que plus de la moitié de nos licenciés dépassent les 60 ans, même si l'écart avec les séniors diminue. Plus alarmant est le nombre de jeunes : 94 jeunes sur 6801 licenciés.

Nous sommes légèrement en dessous de la moyenne nationale.

Cette baisse de licences jeunes est dû principalement au COVID, depuis nous « ramons » pour remonter la pente.

Le dispositif PASS SPORT de l'Agence Nationale du Sport n'est pas assez utilisé.

Sans la volonté des clubs de créer et d'animer des écoles de pétanque, d'accompagner, suivre et d'intégrer leurs jeunes aux rassemblements du Pôle 06, il est difficile de les attirer et de les fidéliser.

Un grand merci aux clubs et à leurs initiateurs diplômés qui s'investissent à nos côtés dans la PETANQUE A L'ECOLE, c'est déjà un grand premier pas.

Je cite les clubs de : AB VENTABRUN BELLET - AB KIRCHNER – AB MICHEL ANGE - AS FALICON - ESPANN – GAIS PETANQUIERS FC – JOYEUX PETANQUIERS – SPCOC

Je lance un appel aux clubs dont les écoles primaires sont tout proches, « engagez-nous avec nous dans cette action PETANQUE A L'ECOLE »

Je voudrai encore un peu d'attention pour vous présenter les nouveautés administratives de 2024.

Affiliations : elles doivent être accompagnées des compositions de bureau, avec à minima : Président, Secrétaire, Trésorier et d'un chèque de 50€ à l'ordre du CDAM-FFPJP

Il faut d'abord licencier ces 3 dirigeants pour que l'affiliation soit prise en compte.

Mutations : Un nouveau formulaire unique pour les mutations internes et externes, mais les anciens triptyques pour les mutations externes sont toujours acceptés pour cette année.

Pour les mutations internes le joueur fait signer la mutation à son club quitté, la remet à son nouveau club avec un chèque de 30€.

Le club preneur devra joindre le tout à la demande de licence.

Licences : la demande de licence est à remplir complètement : Date et lieu – Adresse – Téléphone – Mail Dans l'adresse mettre le libellé de la voie en premier

Beaucoup trop d'informations ne sont pas/plus à jour

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les majeurs, mais demeure obligatoire pour les mineurs

Pôle 06 sous la responsabilité de l'ETD

Pays Grassois : 26 jeunes

Pays Niçois : 10 jeunes à la 2^{ème} séance, c'est encourageant

Des équipes seront composées à l'intérieur de ces 2 groupes pour envisager des déplacements hors du département

Le Comité prendra une partie des frais à sa charge, le reste sera à répartir entre les clubs et les parents.

Beaucoup de beaux projets et de travail en perspective.

En faisant allusion à Oscar WILDE, celui qui vise le soleil ne peut pas rater la lune.

Le Rapport moral 2023 est adopté à l'unanimité

Présentation du rapport financier 2023 par les trésoriers

Suite à la démission en cours d'exercice du trésorier général, le rapport financier sera présenté par Willy OUDEWAAL qui lui a succédé, (il était jusqu'alors le trésorier adjoint) et Laurent CAZZULINO le nouveau trésorier adjoint.

Pour rappel, le bilan et les résultats d'exploitation sont sous la compétence du cabinet d'expertise comptable FIREC qui les ont certifiés.

Le montant total des crédits : 384 859€

Le montant des débits : 382 519€

Soit un solde positif de : 2 340€

Toutes les factures ont été rapprochées par les deux vérificateurs aux comptes qui ont effectué un contrôle exhaustif avec les relevés bancaires, nous avons répondu à toutes leurs questions.

Une année financièrement équilibrée parfaitement maîtrisée malgré une inflation importante, avec un prix de vente de la licence très modéré et inchangé depuis 2017. Nous avons bénéficié d'une augmentation de 482 licences.

Il faut être très vigilant sur la partie variable de nos dépenses dont une majeure partie est fixe et incontournable.

Nous avons pu maintenir toutes les aides financières aux clubs en faisant les dépenses d'exploitation et investissements utiles ou nécessaires à notre fonctionnement.

Quelques questions avant le passage à l'approbation :

Françoise FERRO (Pétanque Antiboise) demande des éclaircissements sur :

- la ligne 628 - frais d'arbitrage 9 872.€, le président confirme que pour les championnats départementaux les délégués membres du CD ne sont pas indemnisés
- les 25000 € annoncés par le Conseil Départemental sont-ils dans les comptes ? : réponse : oui rubrique 74 Conseil Départemental
- à quoi correspondent les frais de transport de 2 855€, il s'agit des frais d'entretien et de réparation du minibus
- à quoi correspondent les frais fournitures entretien & petit équipement de 11 493€, parmi les plus important : achats étuve 1992€, paella 500€, jetons bar 500€, tables et chaises 3000€
- je me suis vu refuser le prêt d'assiettes : le président s'en étonne en précisant qu'à sa connaissance il ne peut y pas avoir de refus à condition d'en avoir fait officiellement la demande dans les délais.
- Pas de ligne de frais pour le Trophée des villes : le TROPHEE DES VILLES a lieu cette année en décembre, les frais seront pris en compte dans l'exercice 2024. L'exercice comptable présenté couvre la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

Jean Pierre LAMBINET (Lu Pescaires de St Roch)

- Sur la ligne 69 – 425 € impôts sur les sociétés, réponse du président : il doit s'agir d'un impôt provenant des intérêts produits par le compte à terme sur lequel est placé l'argent provenant de la vente de l'ancien siège social situé au Bois de Boulogne.

Salvatore GARCIA (SPCOC)

- Pourquoi la ligne du Boucin de Nissa 22000€ apparaît dans les comptes du comité ?
le CD supporte sur un compte bancaire séparé de son compte courant les dépenses et recettes de cette manifestation qui est réservée aux clubs situés sur le territoire de la Métropole de Nice, en contrepartie le CD une subvention. Le cabinet comptable intègre toutes les opérations au bilan et compte de résultat du CD.

Pour être en conformité avec nos statuts, nous passerons à l'approbation des comptes après avoir entendu le compte rendu des vérificateurs aux comptes

Rapport des vérificateurs aux comptes, par Alain REY (AB Kirchner) et Vanni SALVIONI (Trinité Sports)

« Nous certifions avoir procédé aux vérifications en présence du trésorier général Willy OUDEWAAL. Nous avons eu la possibilité de consulter toutes les pièces comptables nous permettant de faire toutes les vérifications appropriées.

Ces vérifications nous permettent de dire qu'elles reflètent fidèlement et sincèrement la situation financière du CD06.

En conclusion nous déclarons les comptes conformes et donnons quitus au trésorier général pour le rapport financier 2023 »

Présentation du budget 2024 par le président,

Toute la difficulté de l'exercice consiste à présenter un budget dont on ignore la recette principale c'est-à-dire le volume de licences.

Nous vous présentons un budget légèrement inférieur au réalisé 2023 avec au niveau des dépenses : une baisse sur les rubriques entretien & carburants et fournitures de bureau, informatique.

Au niveau des recettes : recherche de partenariats privés.

Les résultats financiers 2023 et le budget 2024 sont votés à l'unanimité

Elections partielles,

Présentation des postulants, 3 candidats pour autant de postes vacants.

Mme Christine CAZZULINO, Mrs Patrick AIELLO & François SCARDINA sont donc élus sans réserve jusqu'à la fin de la mandature.

Directives fédérales et Circulaire sportive, par Mme VEROLA vice-présidente de la FFPJP

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve aujourd'hui afin de vous faire une rapide synthèse des sujets abordés et traités par la FFPJP en cette année 2023.

Comme vous avez pu le constater avec la publication des joueurs classés pour la saison à venir, la nouvelle classification a été mise en place avec notamment la réduction à 2 années de la catégorie honneur.

Les Championnats de France (CDF) ont connu des modifications avec la création du CDF Triplettes mixtes qui a été un grand succès et qui a permis de rassembler les plus grands et plus grandes joueurs et joueuses.

Le succès du passage du CDF Triplettes hommes à 128 équipes jumelé au CDF Triplettes femmes a permis de montrer aux détracteurs que la décision n'était pas si mauvaise que ça.

Nous avons pu voir évoluer les meilleurs joueurs de France qui se sont livrés de belles parties.

Les féminines ont enfin pu avoir leur moment de gloire en étant filmées et diffusées par l'Equipe 21 lors de la finale au même titre que leurs camarades masculins.

Le Jeu Provençal a également été mis à l'honneur avec la création de la coupe de France des clubs qui a réuni pour sa première édition de + de 600 clubs. La finale se déroule ce week-end à Marmande, malheureusement sans équipe représentant notre comité.

Il a également été créé un Groupe France au Jeu Provençal qui aura pour mission de promouvoir la discipline. Un joueur de notre comité l'a intégré. Il s'agit de Christophe MARTELLO..

Le plus important chantier à venir pour la saison prochaine vous concerne au plus haut point. En effet, vous allez devenir, vous les présidentes et présidents de clubs, les acteurs principaux de la prochaine élection fédérale au même titre que les présidents des comités départementaux. En effet, une réforme du scrutin électoral est en cours et sera validée dans 15 jours lors du prochain congrès national.

En quoi cela va-t-il consister ?

Tout d'abord, les élus fédéraux ne seront plus élus par un scrutin uninominal mais par le biais de listes bloquées.

Les listes devront comporter 28 noms dont 1 médecin : 14 femmes et 14 hommes.

Vous serez donc amenés à vous prononcer et à choisir une liste parmi celles qui se présenteront. Ce vote se fera de manière électronique. Chaque présidente ou président de club recevra un code personnel qui lui permettra de voter pour la liste de son choix. D'où l'importance que votre contact mail soit correctement renseigné dans le logiciel Fédéral GESLICO.

Soyez donc très vigilant lors de votre demande d'affiliation à ce que votre contact ne soit pas erroné.

A ces 28 membres, viendront se rajouter 8 membres ayant une qualité particulière qui seront élus par leurs pairs uniquement, par le biais de 4 collèges :

1. Collège des Sportifs de Haut niveau
2. Collège des Arbitres
3. Collège des éducateurs
4. Collège des régions

Dans chaque collège 1 femme et 1 homme seront élus.

C'est donc au total, 36 membres qui siègeront au comité directeur de la FFPJP à partir de 2025.

Les modalités définitives seront arrêtées en début d'année prochaine et vous en serez informés par le biais de votre comité départemental.

En étant désormais des électeurs, vous allez donc devenir des interlocuteurs directs de la FFPJP.

Commission calendrier, par Mme Corine VEROLA présidente de la Commission Sportive

Vous avez pu voir affiché à l'accueil le calendrier provisoire de la saison 2024. Dans vos enveloppes respectives données à l'accueil vous trouverez le détail des concours qui vous ont été attribués. Je vous demande de les vérifier avec beaucoup d'attention notamment les numéros de téléphone pour les inscriptions.

Vous avez pu constater que certaines dates ne sont pas fournies en concours. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez rajouter un concours sur une des dates libres.

Nous constatons pour 2024 une légère augmentation des demandes de concours : à ce jour 322 concours contre 308 en 2023.

A noter l'apparition en 2024, à la suite d'un essai plus que concluant en fin de saison (47 doublettes) d'un concours vétérans réservé aux féminines. 7 demandes cette année. Nous leur avons réservé la journée du mercredi. Un grand merci aux organisateurs qui ont fait le choix d'offrir ce type de concours à nos féminines pour 2024.

Concernant les autres types de concours, stabilité par rapport à 2023.

Pour le Jeu Provençal, stabilité également avec 15 concours en 2024 pour 16 en 2023.

Remerciements aux quelques clubs qui se lancent dans l'organisation d'un concours de JP, notamment au club de Mouans Sartoux qui a lui seul, organise 6 concours sur les 15 dont 1 national.

Il est très important de rester actif sur ce domaine car n'oublions pas que pour obtenir des équipes supplémentaires aux CDF JP il est nécessaire d'avoir une activité JP durant toute la saison ainsi que d'organiser un CDC JP.

Pour les championnats départementaux : ils se dérouleront, comme il est de règle depuis quelques années, sur les dates arrêtées par la FFPJP dans le calendrier unique fédéral. Comme cette année les inscriptions ne

seront possibles que par les clubs en ligne (Identifiant + mot de passe) et seront closes le dimanche soir (19h) précédant la compétition. Aucune équipe ne sera rajoutée, seules des modifications de composition d'équipes ou des annulations pourront avoir lieu. Merci donc à tous les responsables au sein des clubs de bien veiller à ce que leurs équipes soient toutes et correctement inscrites.

Licences

Il est très important que les adresses des joueurs et joueuses soient vérifiées afin que nos fichiers soient à jour.

Nous n'accepterons aucune demande de licence si l'adresse n'est pas renseignée.

Pour rappel, le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité attestant de la nationalité française.

Contrôle d'honorabilité : vous avez vu apparaître cette case sur les demandes de licences et peut être n'avez-vous pas l'information de ce dont il s'agit.

Les articles L. 212-1, 212-9, et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif, d'exploitant d'un EAPS (Etablissement d'Activités Physique et Sportive), les arbitres et toutes les personnes en lien avec l'accompagnement et l'encadrement des mineurs sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

La fédération est explicitement autorisée à recueillir les éléments relatifs à l'identité de ses licenciés soumis aux dispositions de l'article L. 212-9 et à mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel à cet effet.

Le ministère chargé des sports et les services du ministère de la justice seront destinataires de ce traitement.

Depuis le 1er janvier 2021, un dispositif fédéral doit permettre d'identifier, parmi les licenciés et dès leur demande de licence, les licenciés exerçant les fonctions d'éducateur sportif et/ou les fonctions de dirigeant. Depuis le 1er septembre 2021, les fédérations sportives sont tenues d'informer expressément leurs licenciés soumis aux dispositions de l'article L. 212-9 et L. 322-1 du code du sport qu'ils peuvent faire l'objet d'un contrôle automatisé de leur honorabilité et des conséquences en cas de condamnation incompatible avec les fonctions exercées.

Les fédérations sont donc tenues de transmettre les fichiers pour la recherche d'honorabilité des dirigeants encadrants, ainsi que des éducateurs sportifs au ministère des sports. Ce dernier souhaite étendre cette recherche à l'ensemble des personnes en contact avec des mineurs.

Quelques chiffres :

- ✓ 1 jeune sur 7 est victime de violences sexuelles avant ses 18 ans
- ✓ 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année
- ✓ 912 dossiers de signalement remontés par les 116 fédérations sportives agréées à ce jour
- ✓ Parmi ces signalements, 90% de dossiers concernent des violences sexuelles impliquant 65 fédérations (principalement des hommes)
- ✓ 82 % concernent des violences sur mineurs (et plus spécifiquement féminines)
- ✓ 627 cas concernent des éducateurs sportifs (rémunérés) sur 250 000 contrôles d'honorabilité
- ✓ 500 000 contrôles d'honorabilité tous statuts confondus (dont près de 300 000 bénévoles mis en place par 70 fédérations).
- ✓ Nous devons donc être très vigilants. Des prédateurs sont malheureusement sur nos terrains.
- ✓ Il convient pour nous, responsables, encadrants, formateurs, de mieux appréhender ces problématiques de façon à mieux les éviter, les identifier, à les gérer, et surtout à mieux les sanctionner.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite, d'ores et déjà, d'excellentes fêtes de fin d'année avec vos proches. Prenez soin de vous.

Rapport de la Commission Féminine, par Bernard CONSONNOVE

Pour cause de défaillance indépendante de leur volonté des 2 co-responsables de la Commission féminine, je vais vous présenter le rapport qu'elles avaient prévu de vous exposer.

Je les remercie pour le travail effectué tout le long de l'année. Rassurez-vous elles reviendront en pleine forme et tout aussi motivées en 2024.

L'année 2022 avait été une belle année pour les féminines, en 2023 nous sommes sur une dynamique exponentielle au niveau de la participation. Avec comme exemple significatif : 82 triplètes à l'ouverture, 61 l'année dernière.

Sur l'année la moyenne de participation est de 50 équipes contre 43 en 2022.

Tout n'est pas rose pour autant, s'il y a eu de belles satisfactions au niveau des Championnats de clubs je vais y revenir plus tard, on ne peut pas en dire autant au niveau des Championnats de France où nous n'avons guère brillé.

C'était une année transitoire pour le Championnat des clubs Féminin avec des difficultés de compréhension au démarrage mais qui s'est déroulé sans problème majeur dans l'ensemble. En 2024 ce championnat prendra son format définitif à 6 joueuses + 2 remplaçantes et s'alignera ainsi sur celui des autres Championnats de clubs. Il en sera de même pour la Coupe des Clubs Féminins pour les équipes de Division 2 non qualifiées pour les play-off.

L'organisation du Championnat Départemental sera reconduite à l'identique avec une DIVISION 1 à 7 équipes et toutes les autres équipes réparties dans la DIVISION 2 en poules de 4 ou 5 avec le même système de montées et descentes toujours soumis aux résultats finaux du niveau supérieur.

Résultats des championnats des clubs :

- ✓ Pétanque antiboise 1 se maintient en CNC F2
- ✓ Cannes Aero Sport 1 descend en CRC F1
- ✓ Grasse Pétanque 1 monte en CNC F2
- ✓ Grasse Pétanque 2 descend en CRC F2

En ce qui concerne le Championnat des clubs départemental :

Dans la Division 1 :

- ✓ Cannes Aéro Sport vainqueur de la Division 1 monte en CRC F2
- ✓ Pétanque berlugane, Pétanque Antiboise 1 et Grasse Pétanque descendent en Division 2. Les autres équipes se maintiennent.

En Division 2 :

- ✓ Le CASE Nice, Beach et Pétanque Berlugane montent en Division 1

En 2024, les rencontres des championnats se joueront à date fixe.

Les dérogations devront être exceptionnelles et motivées. Quel qu'en soit le système : date fixe ou date butée certaines équipes ont du mal à respecter les délais.

Un effort supplémentaire sera à faire en 2024 pour le bon déroulé et l'éthique sportive de la compétition.

Le circuit des GAZELLES qui a grandement contribué à la fréquentation des concours sera reconduit.

Devant leur succès : le marathon estival, le bol d'or hivernal, les concours en Swiss System seront maintenus.

Nous sommes à ce jour encore preneurs de clubs souhaitant organiser ce type de concours.

Le 1^{er} concours vétérans féminin organisé dans le 06 a répondu à nos attentes avec la participation de 47 doublettes. Plusieurs clubs se sont positionnés pour organiser ce type de concours, il est encore possible de nous envoyer vos demandes.

Pour conclure la PETANQUE FEMININE est en plein développement mais il faut toujours rechercher des formules innovantes pour ne pas s'essouffler.

Vous pouvez faire confiance aux dirigeantes de la Commission Féminine, elles ne sont pas à court d'idée. Elles étudieront avec attention toutes les suggestions que vous pouvez nous soumettre.

Rapport de la Commission Séniors-Vétérans, par Antoine SCIORTINO

Au nom de tous les membres de la commission séniors vétérans, je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui pour vous présenter le compte rendu d'activité sur la saison 2023 qui sera axé principalement sur les compétitions de Clubs.

Championnats de clubs :

Très bons résultats aux niveaux Nationaux et Régionaux.

A noter que le Comité octroie aux clubs une indemnité unique de 500€ pour la participation à un CNC et 250€ pour la participation à un CRC, 5250€ au total

Championnat National des Clubs (CNC)	Classements	Clubs
DIVISION 1	Se maintient	PETANQUE ANTIBOISE
DIVISION 2	Champion de France, monte en D1	MINI BOULE LAURENTINE
DIVISION 3	Descend en CRC 1	CASE NICE

Championnat Régional des Clubs (CRC)	Classements	Clubs
DIVISION 1	Champion, monte en CNC 3	ES MIRANDOLAISE
DIVISION 1	Se maintient	PETANQUE ANTIBOISE
DIVISION 2	Monte en CRC 1	PETANQUE ANTIBOISE
DIVISION 2	Se maintient	SC MOUANS SARTOUX
DIVISION 2	Descend en CDC 1	ASCRM

Championnat Départemental des Clubs (CDC) *	Classements	Clubs
DIVISION 1	Champion, monte en CRC 2	BEACH CLUB
DIVISION 1	Vice-Champion	PETANQUE ANTIBOISE
DIVISION 1	Descendent en D2	PPA ANTIBES, AB ST CEZAIRE, CB ROCHEVILLOIS
DIVISION 2	Montent en D1	AB VALBONNE, PETANQUE ANTIBOISE, COLOMARS OC

Résultats moins bons aux niveaux Régionaux

Championnat Régional des Clubs Vétérans (CRC)	Classements	Clubs
DIVISION 1	Descend en CRC-V 2	CANNES AEROSPORTS
DIVISION 2	Descend en CDC-V 1	PETANQUE ANTIBOISE

Championnat Départemental des Clubs Vétérans (CDC-V) *	Classements	Clubs
DIVISION 1	Champion	PETANQUE ANTIBOISE
DIVISION 1	Vice-Champion	PETANQUE ANTIBOISE
DIVISION 1	Descendent en D2	AB VALBONNE, MENTON PETANQUE, MINI BOULE LAURENTINE
DIVISION 2	Montent en D1	PETANQUE BERLUGANE, CASE NICE, PETANQUE ANTIBOISE

A noter que tous les clubs qui s'engagent pour la première fois dans les CDC évolueront d'entrée en division 2.

Coupes de clubs :

Ces Coupes de clubs sont limitées au niveau départemental.

Coupe Promotion	Clubs
Champion	OC BAOU ROUX
Vice-Champion	ABP CARROS

Coupe Mixte	Clubs
Champion	PETANQUE ANTIBOISE
Vice-Champion	SC MOUANS SARTOUX

Félicitations à toutes les équipes citées pour leurs participations et leurs résultats.

L'engouement pour tous ces Championnats de clubs et Coupes de clubs ne faiblit pas, de même que la convivialité générale qui y règne.

En espérant qu'il en sera de même pour la saison prochaine.

Coupe de France des Clubs 2023/2024

Résultats des 6 clubs qualifiés pour les tours de zone :

- ✓ L'US St André s'incline au 1^{er} tour de zone contre St Tropez du 83
- ✓ Le CB Rocheville s'incline au 1^{er} tour de zone contre Draguignan du 83
- ✓ L'OC Baous-Roux s'incline au 2^{ème} tour de zone contre St André Les Alpes du 04
- ✓ Le Beach Club s'incline au 2^{ème} tour de zone contre Les Mées du 04
- ✓ La Mini Boule Laurentine s'incline au 2^{ème} tour de zone contre Draguignan du 83

Félicitations à tous ses clubs pour leurs parcours. La Coupe de France est toujours autant attractive pour les clubs, 42 clubs s'étaient engagés cette année.

- ✓ Seul le CASE Nice est encore en course pour le 3^{ème} tour de zone en recevant les Mées du 04 tombeur du Beach lors du tour précédent. Cette rencontre aura lieu ici même au Comité le samedi 9 décembre. Vous êtes tous conviés à venir y assister si vous le souhaitez.

A noter que le Comité double les indemnités versées par la Fédération aux équipes qui se déplacent hors département.

Championnats de France

Encore de très bons résultats qui devraient nous permettre de conserver notre place sur le podium au niveau du classement général des CD.

Méritent d'être plus spécialement cités :

- ✓ Marine TUR et Mickael BONETTO qui conservent leur titre de Champion de France Doublettes Mixte.
- ✓ Myron BAUDINO qui s'incline de justesse en demi-finale de l'individuel
- ✓ la triplette mixte composée de Marine et Mickael BONETTO associés à Myron BAUDINO qui s'incline en demi-finale du Championnat de France Triplettes Mixte.
- ✓ L'équipe promotion de Menton Pétanque composée d'Alexandre LLORET, José DA SILVA RODRIGUES et Emmanuel COCOZ qui évoluait sous la bannière du Comité Régional PACA, elle s'est inclinée en 8^{ème} de finale.

Le Trophées des Villes, se déroulera du 30 au 3 décembre à LAON.

La sélection représentant la ville de NICE est composée des joueurs suivants :

Mickael BONETTO, Christophe SEVILLA, Mayron BAUDINO et Jean Philippe BUCHE en moins de 22 ans.

C'est une équipe très prometteuse, nous suivrons avec attention leur parcours.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rapport de la Commission Jeu Provençal, par Jean OLIVA vice-président de la Commission Jeu Provençal

En l'absence de Sébastien DJAGHRIF retenu sur le Trophées des Villes, il me revient l'honneur de vous présenter notre bilan sportif.

- ✓ 11 équipes se sont engagées sur la 1^{ère} édition de la Coupe de Coupe, pour l'édition 2024 la date limite d'inscription est le 10 décembre 2023.
Le SC Mouans Sartoux qui s'est qualifiée à l'issue des tours départementaux, s'est incliné au premier tour régional.

- ✓ 13 concours inscrits au calendrier 2023, un grand merci à tous ces clubs pour leur investissement autour du Jeu provençal.
- ✓ Pour la 2ème année consécutive a eu lieu, le circuit 3PAS, 350 joueurs ont participé aux concours dans les Alpes-Maritimes.
La phase finale s'est magnifiquement déroulée sur les terrains du SC Mouans-Sartoux
La victoire est revenue à l'équipe composée de Christophe MARTELLO et Patrice CONTI du SC Mouans-Sartoux et de Frédéric PIMENOFF de l' AB Saint-Cézaire.
Cette compétition a relancé la participation dans les concours départementaux et reste très appréciée par nos licenciés. Elle est maintenant bien lancée, elle sera naturellement reconduite en 2024 avec toujours financé par le Comité
- ✓ Un grand merci aux clubs SC Mouans-Sartoux et AB Capitou pour l'organisation parfaite des Championnats Départementaux dans le respect de la charte « zéro alcool ».
- ✓ Résultats de la Coupe du Comité :
 - Vainqueur ES Mirandolaise
 - Finaliste : CB Rocheville.
- ✓ Résultats des Championnats de Club
 - le club de Mouans-Sartoux en terminant 3^{ème} de son groupe s'est une nouvelle fois qualifiée pour le rassemblement national où il s'est incliné en 1/4 finale
 - CDC DIVISION 1 : Champion CANNES AEROSPORT qui monté en CRC 2 de cette même année 2023 redescend en CDC en 2024
 - le club de Mouans-Sartoux de D2 monte en CRC 1, il y aura 2 équipes à cet niveau Régional l'année prochaine.

Pour tous les clubs qui souhaitent organiser des concours Jeu Provençal en 2024, merci de vous faire connaître au niveau du CD.

La commission Jeu Provençal organisera avant la reprise de la saison une réunion avec les présidents de clubs organisateurs pour préparer la saison 2024.

Rapport de la Commission de discipline, par Jean Claude CALCAGNO

Les arbitres, les délégués voire les licenciés n'hésitent plus à nous envoyer des rapports circonstanciés, tous les rapports reçus ont fait l'objet d'une instruction en Commission de discipline.

La Commission a eu 10 d'affaire à traiter en 2023.

La commission de discipline est composée de 3 élus du Comité et 3 extérieurs (licenciés) dont 2 OPJ. Elle a aussi été sollicitée pour juger 2 affaires « délocalisées » provenant du CD83 et CD13.

Voici les sanctions prononcées :

- concernant les 8 Affaires départementales
 - 1 : avertissement,
 - 1 : 3 mois avec sursis
 - 4 : peines de 6 mois avec sursis
 - 1 : 12 mois avec sursis
 - 1 : 6 mois fermes
 - 2 : 6 mois fermes + 6 mois avec sursis
 - 1 : 1 an ferme + 1 an avec sursis
- pour les 2 Affaires délocalisées
 - 1 : 6 mois fermes + 6 mois avec sursis
 - 3 : 1 an ferme + 1 an avec sursis

Rapport de la Commission Arbitrage, par Giovanni PUGLIA arbitre départemental
Ce 72^{ème} Congrès départemental est pour moi l'occasion de revenir sur cet exercice 2023.

4 rapports rédigés par des arbitres ont abouti à des condamnations, c'est un chiffre en hausse. Cette hausse ne traduit pas une recrudescence des incidents lors des concours mais une application plus ferme et plus juste des règlements de jeu et du code de discipline de la part des arbitres. Même si plusieurs domaines restent perfectibles nous sommes sur la bonne voie et nous travaillons en étroite collaboration avec le Comité pour améliorer la situation avec notamment l'intégration de nouvelles personnes compétentes dans la Commission de Discipline. Une des actions de la Commission Départementale d'Arbitrage est de former de nouveaux arbitres. La plupart de nos arbitres sont maintenant à un âge avancé et même si leur volonté est intacte, les contraintes physique et médicale se font de plus en plus lourdes.

Nous avons besoin de renouveler le corps arbitral, j'ai besoin de chacun de vous Messieurs les présidents afin de recenser et de prendre contact avec toutes les personnes intéressées par l'arbitrage. Nous nous ferons un plaisir de les renseigner et les former pour qu'ils intègrent et complètent notre belle équipe.

Ces 2 dernières années j'ai eu l'occasion d'arbitrer avec des collègues provenant des 4 coins de France, un de leurs problèmes est interne : leurs CD ne mettent pas les moyens nécessaires pour attirer de nouveaux arbitres. Les coûts de formation, des tenues et du matériel sont ainsi à la charge du candidat et sont des freins.

Le CD06 est l'un des rares comités à prendre en charge la totalité de ces frais. Je profite de la tribune qui m'est offerte pour remercier chaleureusement notre président Bernard CONSONNOVE, en espérant que tous les moyens mis en œuvre se traduisent par de nouvelles candidatures.

Merci à tous de votre attention et à moins qu'il n'y ait des questions, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une belle saison.

Remise des diplômes et médailles, par Jean Claude CALCAGNO

DIPLÔME	MEDAILLES 2023	LICENCE	CLUBS
OR	BIRRI Jean-Pierre	00621265	D.U.C
OR	TOGNETTI GUY	00604156	NICE METROPOLE PETANQUE
ARGENT	MARTELLO Jean	00611101	A S C MOUANS SARTOUX
ARGENT	OUDEWAAL Willy	00639430	PETANQUE ANTIBOISE
BRONZE	ZUNINO Alain	00637463	GARAVAN PETANQUE
BRONZE	CROCHET François	00645239	A B ALLEES FORVILLE
BRONZE	BALLOCHI Marc	00629507	CB XV° CORPS
BRONZE	BONO Erasme	00603290	D.U.C
BRONZE	BEREAU Robert	00607592	SAINT JEANNET PETANQUE
BRONZE	BARRAL André	00633339	A S TURBIASQUE
BRONZE	BENAGLIA Jean Louis	00601269	EZE PETANQUE
HONNEUR	ARMELI GRICIO GREGORY	00637469	CB L'ABADIE
HONNEUR	BENTALEB ALI	00644523	BOULE MOUGINOISE
HONNEUR	BERKOUKCHI GERARD	00633695	AB BLAUSASC
HONNEUR	BONFILS OLIVIER	00651503	AB ASPREMONTOISE
HONNEUR	BREMA PATRICE	00621923	CS TOURRETTAN
HONNEUR	CASANA RENE	00614850	A B VALBONNE S A

HONNEUR	CASTIGLIA GILLES	00603231	COLOMARS OLYMPIC CLUB
HONNEUR	CHEMIN XAVIER	00642439	TINEE PETANQUE
HONNEUR	CHIODI DANIEL (HONO)	00616581	O.C.B.R
HONNEUR	CIPRIANI MICHEL	00627774	MINI BOULE
HONNEUR	COCOZ MANU	0062656	MENTON PETANQUE
HONNEUR	GARCIA SALVADOR	00641597	S P C O C
HONNEUR	GARNERY MICHEL	00639898	VILLEFRANCHE PETANQUE
HONNEUR	GHELARDI JACQUES	00618625	P P A ANTIBES
HONNEUR	LAMBINET JEAN PIERRE	00642234	LU PESCAIRES DE SAN ROCH
HONNEUR	LERDA JEAN LOUIS	00639323	ST JOSEPH GRASSE
HONNEUR	LESBROS JEAN MARC	00648238	AB SQUARE KIRCHNER
HONNEUR	NUSBAUM FRANCK	00644005	A.C.P.P
HONNEUR	PIERRON JEROME	00601142	BOULE SOSPELLOISE
HONNEUR	PIETRI CHARLY	00603604	AB MUNICIPALUX CANTARON
HONNEUR	RENALDI ROGER	000606564	U S CAGNES
HONNEUR	ROMEO VINCENT	00605137	ABC SAINTE MARGUERITE
HONNEUR	RONDONI JOCELYNE	00645557	B A BIOTOISE
HONNEUR	SANTI ERIC	00608912	BOULE NEUVE CARROS
HONNEUR	VALLEE GILLES	00647852	ESCARENE PETANQUE
HONNEUR	VAN DER HAEGEN PASCAL	00604770	LA PETANQUE BOLLENOISE 06
HONNEUR	ZUCCHINI SERGE	00614772	A B RIOU

Questions diverses, intervenues en cours de séance (pas de questions écrites reçues)

David FABRON (Gattières Pétanque)	On a sollicité les clubs pour présenter des tireurs pour les qualificatifs du tir de précision, Il n'y a pas eu de suite et un problème de communication.
Réponse Bernard CONSONNOVE (BC)	Pour être qualifiés au Championnats de France les tireurs doivent être obligatoirement qualifiés via les Championnats Régionaux, or ceux-ci n'ont jamais eu lieu malgré nos différents recours. Nous étions le seul CD de Provence Alpes Côte d'Azur à être partant. Nous nous sommes retrouvés de ce fait dans une impasse, la communication descendante dans les clubs n'a pas suivi. Cette situation ne pourra pas se renouveler en 2024 du fait d'une modification de règlement obligeant les CR à organiser un Championnat Régional même à un seul CD
Daniel CHIODI (OCBR)	On a bien intégré le règlement sur les tenues, mais il reste quelques points d'ombre
Réponse BC	On a demandé des précisions à la FD
Jean Pierre LAMBINET (Lu Pescaires de St Roch)	Pourrait-on espérer une licence gratuite pour augmenter les effectifs jeunes ?
Réponse BC	Une offre Parrainage mise en place sur le territoire Provence Alpes Côte d'Azur par le Comité Régional existe, elle permet à un licencié parrainant un nouveau licencié (ou absent de la base fédérale depuis 5 ans) de bénéficier d'une réduction de 50% sur le prix de la licence. Quant à la licence jeune, elle est à un prix très bas 9€ (jusqu'à la catégorie cadet), cela ne devrait pas être un frein, d'autant qu'elle est gratuite dans de nombreux clubs.

	Il y a aussi la possibilité de souscrire un PASS'SPORT
Salvatore GARCIA (SPCOC)	Je souhaiterai que mon club soit cité parmi ceux qui se sont engagés dans la PETANQUE A L'ECOLE
Réponse BC	Pas de problème c'est un oubli
Salvatore GARCIA (SPCOC)	Pourquoi ne peut-on pas participer au Boucin de Nice quand le club est situé à la Colle/Loup ?
Réponse de Frédéric CARLIN, chargé de mission à la Ville de Nice qui en chapeaute l'organisation	A l'origine cette manifestation amicale et conviviale n'était ouverte qu'aux clubs Niçois, elle a été étendue par la suite aux clubs de la Métropole de Nice.
Pierre EVANGELISTI (Joyeux Pétanquiers)	Beaucoup de doublons sur les inscriptions en ligne. Pas de reçu à imprimer lors des paiements en ligne
Réponse BC	Ces anomalies seront remontées au développeur informatique pour correction

Le Congrès s'achève, Bernard CONSONNOVE invite maintenant les participants à profiter du cocktail d'honneur.

Nice le, 23/01/2024

Bernard CONSONNOVE
Président du CD06

Jean Claude CALCAGNO
Secrétaire Général du CD06

